



HORS-SÉRIE n°1 - Août 2020

# PIERRELATTE

SPÉCIAL CORONAVIRUS - COVID 19



**55**  
**JOURS**  
DE CONFINEMENT



# SOMMAIRE

## THÉMATIQUES

### > AGRICULTURE

- 6 Soutien de la filière horticole et maraîchère
- 6 Campagne Agricole Commune 2020
- 6 Soutien aux agriculteurs

### > CITOYENNETE

- 4 / 15 Elections municipales

### > CULTURE

- 4 / 7 Accès aux ressources numériques
- 7 Don de livres à La Pastourelle
- 7 Culture chez nous
- 7 Activités pour les enfants
- 12 Lecture à emporter
- 12 Croc'livres
- 14 Reprise progressive de la vie culturelle

### > DEVOIR DE MÉMOIRE

- 7 Cérémonies célébrées :  
26 avril / 8 mai / 27 mai / 8 juin

### > ECONOMIE

- 4 / 12 Marché hebdomadaire
- 4 Aides aux entreprises et indépendants
- 6 / 12 Commerces pierrelattins ouverts
- 6 Site d'achat : Achetezapierrrelatte.fr
- 7 Hotline mise en place par la Région
- 10 Plateforme de masques de la Région
- 10 Vente de muguet réglementée
- 12 Marché des producteurs
- 14 Ouverture de la plupart des commerces
- 15 Reprise du rassemblement des food-trucks

### > EDUCATION

- 11 / 14 Reprise de l'école
- 11 Commande de thermomètres

### > EMPLOI

- 6 Sécurité au travail
- 6 Droits d'allocation chômage prolongés

### > ENVIRONNEMENT

- 6 Ouverture des déchetteries

### > ETAT-CIVIL

- 15 Organisation du service
- 15 Mariage / PACS

### > GEOGRAPHIE

- 10 / 14 Carte de déconfinement

### > INTERVIEWS

- 8 / 9 Laboratoire / Infirmière

### > JEUNESSE / ENFANCE

- 15 Réouverture des ALSH et de l'accueil de jeunes pour l'été
- 15 Reprise des accueils au Lieu d'Accueil Enfants Parents Pierre Lutin (LAEP)

4	> MARS
6	> AVRIL
10	> MAI
14	> JUIN

### > MASQUES

- 12 Distribution aux commerçants
- 13 Distribution aux habitants
- 13 Retrait des masques
- 13 Confection de masques

### > RELIGION

- 12 Ouverture des lieux de culte
- 12 Cérémonies funéraires
- 12 Plateformes pour suivre une cérémonie funéraire à distance

### > SECURITE

- 5 Contrôle des forces de l'ordre
- 6 Opération Tranquillité Entreprise

### > SENIORS

- 4 / 7 / 12 La Pastourelle
- 4 Réserve sanitaire
- 4 Livraison de repas à domicile et service d'aide à domicile

### > SOCIAL

- 5 CCAS et autres services municipaux
- 5 Dispositif national de soutien médico-psychologique
- 5 / 7 Violences conjugales et intrafamiliales
- 5 Application « Stopblues »
- 5 Aide et soutien psychologiques par téléphone
- 6 Allocovid : une IA vocale engagée dans la crise sanitaire

### > SOLIDARITE

- 7 Chaîne de solidarité active à Pierrelatte
- 7 Dons à La Pastourelle
- 7 Dons de la Région pour l'ADAPEI 26 de Pierrelatte

### > SPORT

- 4 Pratique du sport en extérieur pendant le confinement
- 4 Recommandations d'activités physiques
- 12 Fermeture de la piscine
- 15 Ouverture des équipements sportifs

### > DEPLACEMENTS

- 10 / 14 Les 100 km
- 14 Déplacements Europe et Hors Europe

### > TRAVAUX

- 4 / 5 / 12 Travaux du CTM
- 4 / 15 Parc Boissier et Réhabilitation du Rocher
- 6 Autorisation de la reprise des travaux publics

### > INFOS

- 10 / 14 Plan de déconfinement
- 15 Application mobile StopCovid

Allô la ville 0 800 026 700  
Un numéro vert gratuit



# Une crise sanitaire marque le pays à jamais



Retour sur 4 mois qui ont marqué l'histoire de France...

En janvier 2020, un nouveau coronavirus est identifié en Chine nommé SARS-CoV-2. Il est à l'origine de la maladie appelée Covid-19.

Face à sa propagation rapide et à l'augmentation du nombre de décès qui touchera le pays, le gouvernement Français décidera de confiner la population dès le 17 mars 2020 pour stopper l'étendue du virus. « Nous sommes en guerre » avait déclaré le Président de la République M. Emmanuel Macron le 16 mars. Un ensemble de mesures seront prises et provoquera une crise sanitaire, sociale et économique en France.

Grâce à tous ces efforts, le virus fera de moins en moins de victimes. Le nombre de malades dans les hôpitaux tendra à diminuer. Le 11 mai 2020, l'Etat autorisera un déconfinement progressif du pays. La vie reprendra petit à petit son cours d'avant. Un retour vers une liberté que les Français auront plaisir à retrouver. Une liberté nouvelle mais à apprivoiser car désormais le port du masque et l'application des gestes barrières seront indispensables pour lutter contre la propagation de ce virus. Les Français devront adapter leurs comportements et respecter les mesures sanitaires.

À Pierrelatte, deux pierrelattins sont décédés mais dans un département voisin. À ce jour, aucun autre décès n'a été déclaré. Néanmoins, des personnes ont été touchées par cette maladie mais l'espoir d'une vie normale renaît dans les esprits.

Une pensée également à tous ces hommes, ces femmes, ces enfants endeuillés qui ont perdu un proche touché par la Covid-19.

Malgré le risque infectieux, une pensée pour toutes les personnes qui se sont mobilisées pendant la crise et qui ont surmonté leur peur : le personnel soignant

pour leur engagement à sauver des vies, le personnel des EHPAD pour accompagner et protéger les aînés, les pompiers pour porter secours et assistance, les forces de l'ordre pour faire respecter la loi, le personnel de garde d'enfants, le personnel d'entretien, les commerçants, les restaurateurs, les entreprises, les artisans, les associations, la grande distribution et toutes les petites mains qui ont participé au combat de ce virus.

Pendant cette crise, les élus et les agents municipaux se sont eux aussi mobilisés. La municipalité, soucieuse de maintenir un service public minimum, a souhaité accompagner, informer, répondre aux inquiétudes et protéger ses concitoyens avec la distribution d'outils de protection sanitaire. Cette donation municipale, non obligatoire et non imposée par le gouvernement, a permis de donner les moyens aux Pierrelattins de se protéger face au virus.

Grâce au civisme, au savoir-vivre des Français et au respect des mesures sanitaires, le pays luttera contre ce virus avec l'espoir de jours meilleurs...

Ce fascicule récapitule de façon non exhaustive toutes les épreuves que le pays a traversé depuis l'apparition du virus. Pour des raisons éditoriales, il s'arrête mi-juin.

**L'année 2020 restera à jamais gravée dans tous les esprits. Chacun d'entre nous avons un devoir de mémoire pour ne pas oublier cette tragédie. Ce fascicule vous y aidera.**

**Alain GALLU**  
Maire de Pierrelatte

# MARS « Appel au confinement »

## > Arrêtés

Lors de son allocution du 16 mars, le Président de la République annonce un confinement général contre la pandémie.

Le 27 mars, le Premier ministre annonce une prolongation du confinement, au moins jusqu'au 15 avril.

**Arrêté gouvernemental du 15 mars 2020** complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19

**Arrêté préfectoral n°26-2020-03-20-001** portant interdiction sur l'ensemble du département, l'accès aux aires de jeux, parcs publics, promenades, berges de rivières ainsi que celles des canaux et fleuves, lacs, plans d'eau artificiels, espaces forestiers, espaces de randonnée et escalade relatif à la lutte contre la propagation du virus covid-19 du 21 mars au 31 mars 2020

**Arrêté préfectoral n°26-2020-03-31-008** modifiant l'arrêté n°26-2020-03-20-001 du 20 mars 2020 est prolongé jusqu'au 15 avril 2020

**Arrêté municipal n°2020/06T** temporaire d'interdiction de circulation générale entre 21h et 6h sur l'ensemble du territoire de Pierrelatte entre le 22 mars et le 31 mars 2020

## ATTESTATIONS

**Attestation de déplacement dérogatoire** obligatoire version papier (*modifiée le 25 mars*) puis numérique

**Attestation de déplacement exceptionnelle** pour les personnes en situation de handicap

## > Seniors

Face aux visites, des **mesures préventives ont été mises en place à La Pastourelle avant le confinement** pour préserver la santé des résidents. Pour les personnes qui souhaitaient s'impliquer et aider le personnel de La Pastourelle, une réserve sanitaire a été ouverte.

Pour la livraison des repas à domicile ainsi que son service d'aide à domicile, elle a été maintenue et élargie aux personnes qui déjeunaient au restaurant du foyer Age d'Or.



## > Sport

Pendant le confinement, la pratique du sport en plein air était encadrée et réglementée. Les Français devaient impérativement justifier cette activité avec l'attestation de déplacement dérogatoire et ne pas dépasser un périmètre de 1 km autour de leur domicile.

Pour permettre aux Français de ne pas rester inactifs, le Ministère des Sports recommandait la pratique minimale d'activités physiques et donnait des conseils simples pour garder la forme. Le partenariat avec des applications mobiles permettait de suivre des séances d'entraînement variées conçues par des professionnels du sport en accès libre sur mobile, tablette et ordinateur.

## CHIFFRES DU MOIS

- 24 janvier :** Confirmation des **premiers cas** de Covid-19 par Agnès Buzyn
- 14 février :** **1<sup>er</sup> décès en France** d'un patient de 80 ans hospitalisé en France des suites de la Covid-19
- 28 février :** **Passage du stade 1 au stade 2**
- 2 mars :** **191 cas confirmés** - 3 décès à l'hôpital
- 14 mars :** **Passage au stade 3**

## > Citoyenneté

Le premier tour des élections a été maintenu le 15 mars. Le second tour prévu le 22 mars a été annulé.

## > Economie

L'Etat a organisé un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel afin de faire face aux arrêts de travail causés par la mesure du confinement général contre la pandémie. Une série de mesures sera également mise en place pour les entreprises et les indépendants sur les cotisations sociales, les impôts, les mesures bancaires, le maintien de l'emploi entre autres.



## > Economie

Après l'édition d'un marché hebdomadaire purement alimentaire le 20 mars, il sera finalement annulé 3 jours après.

## > Culture

Le 19 mars, la bibliothèque donnait **accès gratuitement aux ressources numériques** du portail de la médiathèque départementale (*livre, musique, presse, auto-formation, ...*) jusqu'au 15 avril pour les Pierrelattins.



## > Travaux

**Les travaux du parc Boissier sont terminés.** L'installation de la clôture a été réalisée le 13 mars. Tous les travaux réalisés par les agents municipaux ont été mis en attente. Tous les travaux d'entreprises ont été suspendus à partir du 16 mars en raison du confinement décrété par le gouvernement à savoir la réhabilitation des bâtiments du Rocher (*billetterie et sanitaires*) et la mise en accessibilité à l'école élémentaire du Rocher.





## Mairie : service public limité mais maintenu

Un dispositif de confinement a été mis en place par l'Etat le 17 mars 2020. Pour respecter les règles du confinement et pour garantir la continuité du service public, la Ville a mis en place des mesures sanitaires et d'hygiène afin d'éviter tout risque de contamination. Les services de la mairie restaient limités mais ouverts. Voici un petit aperçu de quelques services qui sont restés mobilisés pendant le confinement.

### > UN CCAS TOUJOURS ACTIF

Malgré le confinement, le CCAS s'est mobilisé et a poursuivi ses activités pour aider toujours plus les seniors et les personnes les plus vulnérables en cette période si particulière.

#### Une aide alimentaire précieuse

L'épicerie sociale a continué sa distribution tous les mercredis sur rendez-vous et le vendredi après-midi en cas d'urgence. Les produits secs et frais de l'épicerie sociale venaient de la Banque Alimentaire de Valence où tous les mardis un agent du Centre Technique Municipal montait les récupérer, de dons de la boulangerie Ulysse par exemple, de grossistes pour les fruits, légumes et produits frais mais aussi du fond social européen.

#### Un accompagnement, un suivi social et administratif

Le CCAS continuait à s'occuper des personnes en situation d'isolement, de violences conjugales, sans domicile stable ou en errance et assurait la continuité des dossiers administratifs pour les personnes qui le nécessitaient. Les personnes âgées ou en situation de handicap étaient contactées quotidiennement par les agents selon le registre nominatif (*inscription volontaire*).

### > D'AUTRES SERVICES EN PREMIERE LIGNE

Un **Service Minimum d'Accueil (SMA)** était assuré à l'Espace Rabelais et au multi-accueil pour les enfants des professionnels de santé et des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

**Les agents d'entretien** ont nettoyé chaque jour les locaux.

**Le personnel soignant, d'entretien et administratif** de La Pastourelle était présent pour garantir le bien-être et la santé des résidents.

**Le service Etat-civil** était en charge de la gestion des dossiers naissance, reconnaissance, décès, inhumations mais orientait, informait, conseillait et aidait toutes les personnes sur des questions de la vie quotidienne. Le service était également le lien avec les professionnels de santé (*médecins, infirmiers, dentistes,...*) pour la distribution de gel hydro-alcoolique.

Tous les rendez-vous concernant les dossiers de cartes

nationales d'identité et de passeports étaient annulés jusqu'au 11 mai 2020.

**Les services techniques** en charge de la gestion des espaces verts et naturels ont continué leurs interventions avec la tonte de quelques espaces verts et la propreté des espaces publics. Des missions de nettoyage par environ 15 agents ont été faites pendant le confinement. Tout un travail de plantation de fleurs pour embellir la Ville était en préparation et a commencé à être installé la dernière semaine de mai.

Le 6 avril, **le service campagne** a procédé à la mise en eau des canaux. Ils s'étendent sur 352 km et sont régulés par 294 vannes et 11 grilles.

Les visites aux défunts étant interdites pendant le confinement, **le service des cimetières** a veillé à l'entretien des 3 cimetières de la Ville pour que tout soit prêt à accueillir les personnes voulant se recueillir sur les tombes lors du déconfinement.

**La Police Municipale** était également présente en ville pour vérifier le bon respect des règles du confinement, faisait de la prévention et effectuait des contrôles. Très peu de contraventions ont été données.

Le site de la Ville, l'application mobile, les vidéos, les réseaux sociaux comme Facebook et Snapchat ont été alimentés d'informations très régulièrement pour que les Pierrelattins aient un accès rapide et direct pendant la crise sanitaire.

### > Mais aussi...

- Dispositif national de soutien médico-psychologique par la Préfecture de la Drôme Numéro vert 24h/24 et 7j/7 **0 800 130 000**.
- « Arrêtons les violences » Mobilisation contre les violences conjugales et intrafamiliales **arretonslesviolences.gouv.fr** **stop-violences-femmes.gouv.fr**
- L'Inserm a développé une application afin de lutter contre la dépression **www.stopblues.fr**
- Aide et soutien psychologiques par téléphone pour les parents et leurs enfants avec le LAEP de Pierrelatte et l'association « Pâtes au beurre ».

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pendant le confinement, une procédure temporaire concernant les inscriptions scolaires a été mise en place pour la rentrée de septembre 2020.



## > Arrêtés : prolongations

Le 13 avril, le Président de la République annonce que le confinement est prolongé jusqu'au 11 mai.

**Arrêté préfectoral n°26-2020-03-31-008** modifiant l'arrêté n°26-2020-03-20-001 du 20 mars 2020 est prolongé jusqu'au 15 avril 2020

**Arrêté préfectoral n°26-2020-04-14-012** modifiant l'arrêté n°26-2020-03-31-008 du 31 mars 2020 est prolongé jusqu'au 11 mai 2020

**Arrêté municipal n°2020/07T** temporaire d'interdiction de circulation générale entre 21h et 6h sur l'ensemble du territoire de Pierrelatte du 1<sup>er</sup> avril au 15 avril 2020

**Arrêté municipal n°2020/08T** temporaire d'interdiction de circulation générale entre 21h et 6h sur l'ensemble du territoire de Pierrelatte du 16 avril au 11 mai 2020

## > Environnement

La CCDSP a maintenu le ramassage des ordures ménagères aux horaires habituels. Un rappel des règles du tri sélectif a été fait pour protéger les agents de ramassage. Les déchetteries, quant à elles, sont restées fermées mais ont réouvertes en avril sur rendez-vous et en respectant certaines règles. Des collectes en porte à porte ont été faites pour le verre et les végétaux courant du mois de mai. L'écobuage était interdit.



## > Travaux

Le 7 avril, le Préfet de la Drôme autorisait la reprise des chantiers de travaux publics (rf guide consultable en ligne). Cette disposition a été prise afin de soulager la situation économique ainsi que de maintenir les besoins des citoyens. Les Ministères notamment de la Santé et du Travail ont mis en place des protocoles pour préserver la santé des collaborateurs. Les travaux pouvaient reprendre sous réserve du respect des préconisations.



## > Social

Les chercheurs de l'Inserm et l'Université de Paris en collaboration avec des entreprises privées ont lancé une nouvelle plateforme téléphonique avec 1000 assistants virtuels pour vous aider à savoir si vous êtes susceptible d'être porteur de la Covid-19 24h/24 et 7j/7.



## CHIFFRES DU MOIS

1<sup>er</sup> avril : 56 989 cas confirmés  
4 403 cumul des décès

## > Economie

Beaucoup de commerces étaient fermés à cause du confinement mais le site d'achat en ligne **achetezapierrerlatte.fr** a permis d'aider les commerçants grâce à la vente en ligne de leurs produits avec un choix de retrait en magasin ou de livraison à domicile.

Des cartes de la CCI et de la Ville via Dokomaps permettaient également de localiser les commerces ouverts ou s'étant adaptés à la situation.



## > Sécurité



Les entreprises ont pu participer activement à la protection de leur établissement en s'inscrivant à l'**Opération Tranquillité Entreprise**. La gendarmerie assurait de jour comme de nuit des services de surveillance.

La demande était à télécharger sur [www.ville-pierrelatte.fr](http://www.ville-pierrelatte.fr), à remplir et à déposer auprès de la brigade locale.

## > Agriculture

Pour soutenir la filière horticole et maraîchère, la Préfecture de Région autorisait « sous divers modes » la commercialisation des plants potagers à visée alimentaire (légumes, petits fruits, aromatiques).

Les agriculteurs ont également eu le soutien et l'appui administratif et réglementaire de la Préfecture de la Drôme mais aussi du gouvernement. Pour toute demande d'aide de la Politique Agricole Commune, la date limite de dépôt a été reportée du 15 mai au 15 juin.

Pour toutes autres informations : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)



## > Emploi

Le Ministère du Travail, avec l'aide d'experts a mis en ligne une plateforme recensant les conseils pratiques par secteur d'activité, pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs.

Pôle emploi a permis aux demandeurs d'emploi de mettre à jour leur situation pour renouveler leur inscription mais aussi aux demandeurs en fin de droits de pouvoir bénéficier de l'allocation chômage pendant le confinement.

## > Solidarité



De nombreuses personnes ont décidé de participer à leur façon pour combattre ce virus. Des associations, des commerçants mais aussi des entreprises pierrelattines ont choisi de multiplier les actions en guise de solidarité. **Amandine Soyez de Bla bla traiteur** a organisé une distribution de dons de denrées alimentaires, **Avril Bout'fil et l'association LIRE** ont confectionné des masques en tissus, **le club des cyclotouristes pierrelattins**, entre autres, a lancé un défi sportif, **l'entreprise Eleven** a fabriqué du gel hydro-alcoolique et **les entreprises TSCT et Survey** ont fabriqué des visières.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle témoigne d'une chaîne de solidarité exemplaire et d'une prise de conscience commune.

## > Economie

Les entreprises ont pu être orientées, accompagnées et avoir les bons interlocuteurs, territoire par territoire, grâce à la hotline mise en place par la Région.



## > Culture

Alors que les Français étaient confinés à leur domicile, la Ville a décidé de prolonger **l'accès gratuit aux ressources numériques de la médiathèque départementale jusqu'au 15 mai pour les Pierrelattins**. Comme la bourse aux livres était annulée, la bibliothèque a donné une centaine de revues et une cinquantaine de livres (*polars, livres gros caractères, livres du terroir entre autres*) pour agrémenter les journées des résidents de La Pastourelle et faciliter le confinement.

Le Ministère de la Culture, quant à lui, a mis en place **#culturecheznous**, une plateforme en ligne pour tous publics avec une offre culturelle riche qui permettait d'assister à des concerts, de visiter des musées, etc...

En complément, **l'équipe du Programme de Réussite Educative** de la Ville a partagé les carnets de vacances de **l'association Paq'la Lune**. Un panel d'activités pour les enfants avec des jeux, des activités manuelles, ...



## > Social

Face à ce contexte particulier de confinement, l'Etat s'est mobilisé pour protéger et secourir les personnes victimes de violences conjugales et intrafamiliales.



## > Seniors

Grâce aux mesures préventives et ensuite aux mesures gouvernementales ainsi qu'**au travail considérable du personnel administratif, soignant et d'entretien**, La Pastourelle a su protéger ses aînés du virus. Face à cet isolement, la Région a mis à leur disposition un robot présence et le Département des tablettes afin de leur permettre de maintenir un lien social avec leurs proches. **L'association Lions Club** a également offert une tablette et **l'association LIRE** des dessins réalisés par les enfants.



## > Devoir de mémoire



Face à cette situation exceptionnelle, **pour la cérémonie du 26 avril de la Journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, le Maire a procédé seul à un dépôt de gerbe**. Les bâtiments publics ont été pavoisés aux couleurs nationales et l'association de déportés a écrit une lettre ouverte.

Les autres cérémonies du 8 mai pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de la France, du 27 mai pour la Journée Nationale de la Résistance et du 8 juin pour la Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine ont elles aussi été célébrées au format restreint.



# Les laboratoires d'analyses de biologie médicale : Des professionnels de santé indispensables dans le suivi de l'évolution du virus

## Propos recueillis auprès du laboratoire de Pierrelatte

Dès que les tests PCR étaient disponibles, le 24 mars le laboratoire de biologie médicale de Pierrelatte a décidé de mettre en place **un système de dépistage de la Covid-19 sous la forme d'un drive**.

**Le dépistage drive est ouvert tous les jours du lundi au vendredi.** Le dépistage est une RT-PCR par prélèvement naso-pharyngé qui consiste à introduire un écouvillon dans chaque narine jusqu'à l'arrière pharynx puis va y rechercher l'ARN du virus. C'est le test qui permet de savoir si le patient est porteur du virus et potentiellement contaminant.

**Pour être dépistés, les patients doivent avoir une ordonnance prescrite par un médecin selon des indications déterminées.** La principale indication est le patient présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19 ou le sujet au contact d'un patient contaminé dans le cadre de la maîtrise du déconfinement. Le test peut également se faire dans le cadre d'un dépistage préventif avant une intervention chirurgicale ou avant un voyage qui l'impose ou dans des structures d'hébergement collectif (EHPAD, casernes, ...).

À raison de **15 à 20 prélèvements par jour pendant 15 semaines, le laboratoire a réalisé environ 1200 tests** au niveau du drive de Pierrelatte. Au 11 juin, les indications baissaient et le nombre de prélèvements est passé de 10 à 12 par jour. Néanmoins, le laboratoire reste en alerte pour pouvoir assurer plus de 100 prélèvements par jour en cas d'apparition d'un cluster et sur demande de l'ARS. Le laboratoire a aussi réalisé plusieurs centaines de tests PCR chez les résidents et les personnels des EHPAD de la région.

Les toutes premières semaines les taux de positivité était de 25 puis 20 %

pour chuter rapidement à moins de 10% après 3 semaines de confinement. Le dernier cas positif date de la dernière semaine du confinement. Depuis plus aucun nouveau cas positif.

En juin, le laboratoire réfléchissait à alléger le protocole de sécurité sanitaire du fait de la quasi-absence de circulation du virus dans notre secteur. Le « drive » deviendrait un accès piéton individualisé avec prélèvement dans une salle du laboratoire réservée à cet usage.

Depuis leur validation par les centres de référence et leur disponibilité pour les laboratoires, le laboratoire réalise les tests sérologiques qui sont d'un intérêt moindre mais qui permettent de savoir si une personne a été en contact avec le virus et de faire un diagnostic rétrospectif. Malheureusement, en juin, on ne savait pas encore si les anticorps détectés étaient protecteurs ou pas, ni pour combien de temps ils le seraient.

**1200 tests**  
réalisés au 11/06

Depuis la dernière semaine du confinement plus aucun cas positif



**CORONAVIRUS** LES INFORMATIONS UTILES 0 800 130 000 appel gratuit

2 types de tests [gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

TESTS DIAGNOSTIQUES VIROLOGIQUES (RT-PCR)	TESTS SÉROLOGIQUES		
<p><b>→ Principe du test</b> Détecter la présence du virus <b>Suis-je aujourd'hui infecté ?</b></p> <p><b>→ Objectif</b> <b>CASSER LA CHAÎNE DE TRANSMISSION</b> Diagnostiquer les malades pour les isoler individuellement</p> <p><b>→ Population concernée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute personne présentant des symptômes</li> <li>• Toute personne ayant été en contact étroit avec une personne malade</li> </ul> <p><b>→ Prélèvement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur prescription médicale uniquement</li> <li>• Prélèvement par un professionnel de santé</li> </ul>	<p><b>→ Principe du test</b> Détecter la présence d'anticorps <b>Ai-je été un jour en contact avec le virus ?</b></p> <p><b>DOUBLE INCERTITUDE À CE STADE</b></p> <table style="width: 100%; font-size: small;"> <tr> <td style="width: 50%;"> <p><b>La fiabilité des tests actuels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux tests auraient une trop faible spécificité (trop de faux positifs) ou une trop faible sensibilité (trop de faux négatifs)</li> <li>• Tests en cours d'évaluation</li> </ul> </td> <td style="width: 50%;"> <p><b>Le caractère immunisant du virus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence d'anticorps pourrait ne pas protéger systématiquement contre une nouvelle infection</li> <li>• Études scientifiques en cours</li> </ul> </td> </tr> </table>	<p><b>La fiabilité des tests actuels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux tests auraient une trop faible spécificité (trop de faux positifs) ou une trop faible sensibilité (trop de faux négatifs)</li> <li>• Tests en cours d'évaluation</li> </ul>	<p><b>Le caractère immunisant du virus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence d'anticorps pourrait ne pas protéger systématiquement contre une nouvelle infection</li> <li>• Études scientifiques en cours</li> </ul>
<p><b>La fiabilité des tests actuels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux tests auraient une trop faible spécificité (trop de faux positifs) ou une trop faible sensibilité (trop de faux négatifs)</li> <li>• Tests en cours d'évaluation</li> </ul>	<p><b>Le caractère immunisant du virus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence d'anticorps pourrait ne pas protéger systématiquement contre une nouvelle infection</li> <li>• Études scientifiques en cours</li> </ul>		

DÉPLOIEMENT MASSIF : 500 000 TESTS RÉALISÉS PAR SEMAINE AU 11 MAI EN PHASE DE VALIDATION



## Témoignage d'une infirmière coordinatrice à La Pastourelle

Pendant la crise sanitaire, le personnel soignant de La Pastourelle a joué un rôle important dans la prise en charge médicale et l'accompagnement de chaque résident.

### Une infirmière nous raconte...

D'abord infirmière à domicile, le choix de continuer à faire carrière auprès de personnes âgées s'est imposé naturellement. Son métier d'infirmière coordinatrice depuis 5 ans est une véritable vocation. Pour elle, travailler dans les maisons de retraite est un métier passionnant car ce sont des établissements en constante évolution avec de multiples axes d'amélioration dans la qualité de prise en charge et le suivi un peu plus individuel de chaque résident.

Malgré son habitude à être confrontée au risque de la grippe, de la canicule ou à diverses procédures à mettre en place dans les EHPAD, sur le moment, l'ampleur de la crise sanitaire causée par la Covid-19 lui paraissait surréaliste. Même si elle n'a pas eu peur du virus, certains moments ont été vécus difficilement. Cette période a été compliquée car il y a eu beaucoup de procédures à faire et à défaire et des réajustements très rapides. L'incertitude de la situation au départ, la nécessité ou pas de porter un masque, le manque de masques ont été des éléments générateurs d'inquiétude. Le personnel a dû se rendre également plus disponible pour accompagner les aînés dans ce moment inédit. Du côté des résidents, le plus compliqué était de leur expliquer, de répondre à leurs incompréhensions et à leurs interrogations. Grâce à la mise en place de différents moyens de communication au sein de La Pastourelle, les résidents ont pu maintenir un lien social vital avec leurs proches (*robot présence, tablettes, téléphone*). À l'intérieur de l'EHPAD, les animations de 15h à 16h avec les aides-soignantes ont été maintenues : coiffure, soins esthétiques, chant,...

La réserve sanitaire pendant le confinement a rencontré un franc succès. 42 inscriptions ont été enregistrées comptant de nombreux Pierrelattins, des médecins et infirmières retraitées, aides-soignantes, gens bénévoles, etc.

**L'EHPAD a aussi été l'objet de nombreux dons de commerçants pierrelattins : croissants pour le personnel, fleurs pour les résidentes pour la fête des mères, chocolats, du nécessaire de toilette (*dentifrice, brosse à dents, rasoir, eau de Cologne,...*) et des dons de particuliers avec des masques dont 200 masques faits main, etc.**

Peut-être que la crise sanitaire pourrait faire naître des vocations ou des envies de carrière chez les jeunes, les jeunes aides-soignantes, les aides-soignantes, les infirmières pour travailler en EHPAD. C'est un secteur, d'une manière générale, qui recrute. Le personnel espère une meilleure reconnaissance salariale aussi... à bon entendre !



## > Arrêtés

La propagation du virus tend à diminuer mais il reste tout de même des foyers de contamination : les clusters. L'Etat compte sur la responsabilité de chacun et au respect des gestes barrières face une maladie nouvelle et très contagieuse pour se protéger et protéger les autres.

**Arrêté municipal n°2020/08T** temporaire d'interdiction de circulation générale entre 21h et 6h sur l'ensemble du territoire de Pierrelatte du 16 avril au 11 mai 2020.

**Arrêté municipal n°2020/009** portant temporairement interdiction l'utilisation des aires de jeu sur l'ensemble du territoire communal jusqu'à nouvel ordre.

**Arrêté préfectoral du 15 mai 2020** autorise au public l'accès au lac de Pignedoré à compter du 16 mai 2020 de 8h à 18h pour les promeneurs à pieds ou à vélos.

A la suite de l'**ordonnance du Conseil d'Etat en date du 18 mai** ordonnant au Premier ministre de lever l'interdiction générale et absolue de réunion dans les lieux de culte (*seules les cérémonies funéraires limitées à 20 personnes étaient autorisées*), un **décret du 22 mai** précise les conditions à respecter pour permettre ces réunions.

**Arrêté municipal n°2020/010** complétant les dispositions de notre arrêté n°2020/025/PM concernant le marché des producteurs les mercredis après-midi.

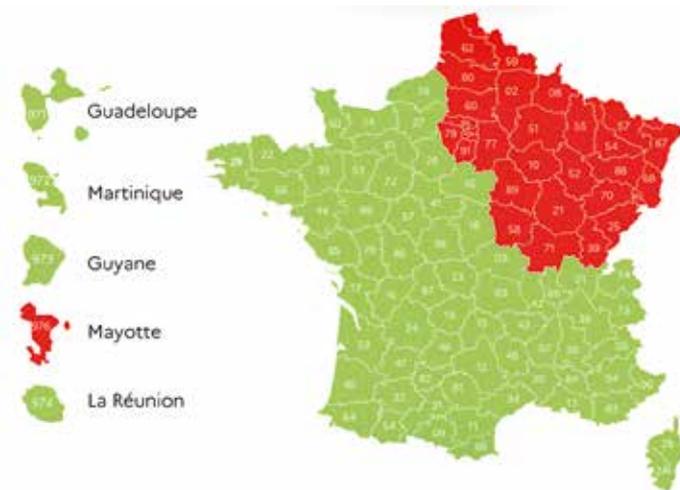
**Arrêté municipal n°2020/11** portant sur la réouverture des parcs municipaux avec prescriptions.

## DÉCLARATION

Déclaration de déplacement en dehors de son département et à plus de 100km de sa résidence téléchargeable.

## > Géographie

Le 7 mai, le Ministère des Solidarités et de la Santé a présenté la carte prévisionnelle pour le déconfinement. Elle se divise principalement en deux parties avec un nord-est en rouge et le reste en vert. Elle synthétise 3 indicateurs : une circulation active du virus, une tension hospitalière sur les capacités en réanimation et un taux de couverture des besoins en test.



## > Economie

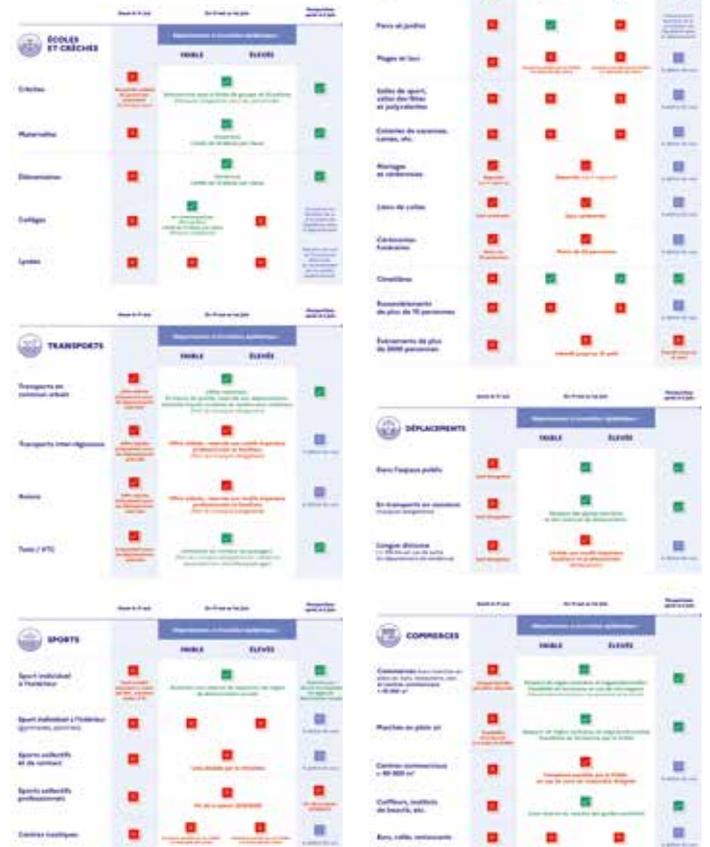
En raison de la crise sanitaire de la Covid-19 et dans le cadre du respect du **décret du 23 mars 2020**, la vente du muguet sur la voie publique était strictement interdite cette année. Seuls les fleuristes étaient autorisés à vendre du muguet uniquement dans le cadre de leur activité de livraison et de retrait de commandes et dans le respect de l'application des mesures barrières.

## CHIFFRES DU MOIS

<b>1<sup>er</sup> mai :</b>	<b>130 185 cas confirmés</b>
	<b>24 594 cumul des décès</b>
<b>Du 11 mai au 1<sup>er</sup> juin :</b>	<b>Phase 1 du déconfinement progressif</b>

## > Plan de déconfinement

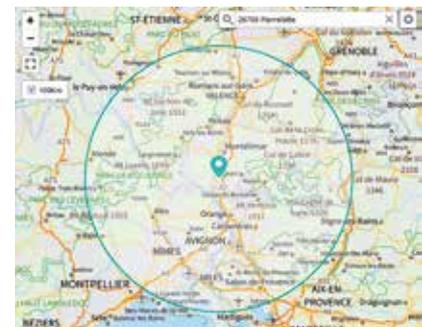
Suite à la conférence de presse du **jeudi 7 mai 2020**, le Premier ministre M. Edouard PHILIPPE a annoncé la préparation de l'étape du 11 mai avec un plan de déconfinement.



Consultable sur : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

## > Déplacements

Depuis le 11 mai, il était possible de se déplacer librement sans attestation dérogatoire sauf au-delà des 100km (*distance calculée « à vol d'oiseau »*) et hors de son département de résidence. L'IGN (*Institut Géographique National*) a développé un outil qui calcule les 100km dans un rond bleu autour du lieu renseigné sur : [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)



## > Economie

La Région accompagnée par la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Région ont lancé une plateforme en partenariat avec La Poste permettant aux TPE de la région de s'équiper en masques (*en service dès le 4 mai*).



## Dossier scolaire

Après deux mois sans classe, la Ville a souhaité réouvrir les écoles le jeudi 14 mai 2020.

### > Retour des enfants à l'école sur le volontariat des parents mais pas seulement...

À l'initiative de la municipalité, un **comité de pilotage** s'est organisé comprenant les directrices et directeurs des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées, les principaux des collèges et lycées. La municipalité souhaitait une uniformisation de l'organisation de la reprise scolaire sur l'ensemble des établissements pierrelattins qu'ils soient publics ou privés : réouverture à la même date, accueil des mêmes niveaux (*en l'occurrence GS pour les maternelles*), choix du public prioritaire... **Il s'est réuni le 30 avril et le 5 mai.**

Deux courriers ainsi qu'un questionnaire ont été envoyés aux parents pour connaître leurs besoins et leurs intentions de mettre ou pas leur(s) enfant(s) à l'école. Suite aux réponses, aux enseignants volontaires pour la reprise et au protocole sanitaire édité par le Ministère de l'Education Nationale, chaque école a pu définir sa capacité d'accueil en fonction de leurs propres locaux, chercher des solutions communes avec les équipes enseignantes.

La Ville a commandé tout le matériel nécessaire dès le mois d'avril pour la préparation et le retour des enfants dans les écoles : **panneaux, thermomètres, visières, masques, gel hydro-alcoolique, produits d'entretien adaptés...** Les 11, 12 et 13 mai étaient consacrés à l'organisation des locaux. Chaque école a été nettoyée et a préparé un plan de circulation, avec **un protocole d'hygiène stricte.** La Ville a également renforcé les équipes en augmentant le nombre de personnel dans chaque école.

**Pierrelatte a accueilli le jeudi 14 mai, 95 enfants présents sur 1 324 élèves soit 7% des enfants scolarisés.**

- > La Roseraie : 2
- > Maternelle Ferme Baumet : 9
- > Élémentaire Ferme Baumet : 37
- > Maternelle du Rocher : 0
- > Élémentaire du Rocher : 23
- > Maternelle du Claux : 3
- > Élémentaire du Claux : 17
- > Groupe scolaire Charles Louis Daudel : 4

Seule l'école maternelle du Rocher a réouvert le 25 mai car il n'y avait pas de demande des familles.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Le 12 mai, la sous-préfète Christine BONNARD a visité le groupe scolaire de la Ferme Baumet. Lui ont été présentés les dispositifs mis en place dans les écoles afin de permettre aux enfants de vivre une rentrée en toute sécurité.**

### 95 enfants

C'est le nombre d'élèves qui ont repris l'école le 14 mai à Pierrelatte



### > Une reprise de l'école pendant une crise sanitaire, ça donne quoi ?

- **Des protocoles sanitaires de rigueur** : application du protocole sanitaire gouvernemental, création de trois protocoles de nettoyage adaptés : un pour les classes, un pour les sanitaires et un pour les salles de réunion, protocole pour les animateurs, formation des équipes d'entretien, formation des enseignants, ATSEM et animateurs aux gestes barrières. Les écoles étaient nettoyées 3 fois par jour. Les espaces utilisés étaient aérés systématiquement. L'ensemble du personnel portait un masque et avait une visière à disposition. Les enfants se lavaient très régulièrement les mains.
- **Périscolaire et cantine maintenus.** Le midi, des repas froids étaient fournis par le prestataire de service de la Ville dans les réfectoires et dans chaque école afin d'éviter les déplacements et pour respecter la distanciation sociale. 40 enfants étaient présents à la cantine sur 400 repas servis quotidiennement en temps normal.
- **Sur le temps de la classe, tous les enfants n'ont pas pu être accueillis.** Des critères ont été mis en place en accord avec les directeurs d'écoles : enfants de personnels nécessaires à la gestion de la crise sanitaire (*personnel de santé, force de l'ordre...*), et enfants dont les deux parents travaillaient. Les interlocuteurs restaient les directeurs d'école, et les décisionnaires, les équipes pédagogiques de chaque école.
- **Aucun bus scolaire.**
- **Les récréations étaient aménagées selon les écoles.** Certains établissements avaient délimité des zones/groupe, d'autres faisaient des récréations échelonnées par groupe...

### > Prévention

La Ville a reçu une commande de **13 thermomètres frontaux infra-rouge sans contact** pour éviter tout risque de contamination du virus notamment à destination des écoles. Les autres étaient pour le Centre Technique Municipal, la Police municipale, le CCAS, l'espace Rabelais, le périscolaire et le centre aéré.



## > Economie

À partir du 11 mai, le gouvernement a autorisé la réouverture de tous les commerces sauf les lieux de convivialité comme les cafés, les bars, les restaurants, les parcs, les cinémas, les salles de sport...

Pour les accompagner, le Maire Alain GALLU a distribué des masques et du gel hydro-alcoolique à tous les commerçants qui ont pu réouvrir leur boutique. Ces masques et le respect de tout un cahier des charges (*distanciation, gel hydro-alcoolique, port du masque...*) leur a permis d'accueillir leur clientèle.



## > Economie

Le marché hebdomadaire a réouvert normalement le 15 mai en centre-ville, Champ de Mars et Place de La Poste. Initialement prévu le 15 avril, le marché des producteurs a repris le 27 mai Place Xavier Taillade de 17h à 19h sans animation et sans restauration mais avec les conditions de sécurité sanitaire (*gestes barrières obligatoires, stands espacés de plusieurs mètres, traçages au sol, ...*).



## > Culture

Dès le lundi 11 mai, les lecteurs ont pu déposer leurs livres dans la boîte aux lettres retour à l'extérieur de la bibliothèque. En raison des consignes de sécurité et de la mise en quarantaine des livres, la Ville a décidé de mettre en place l'opération « **Lecture à emporter** ». Dès le lundi 18 mai, les adhérents (*obligatoire pour accéder à ce service*) pouvaient réserver 2 livres + 2 revues + 2 livres audio pour 4 semaines via le catalogue en ligne et venir les récupérer sur rendez-vous à partir du mercredi 20 mai en respectant les consignes de sécurité à la bibliothèque.



Démarche sur [www.ville-pierrelatte.fr](http://www.ville-pierrelatte.fr)

Ouverture de la bibliothèque uniquement pour les rendez-vous de retraits de commandes et pour l'accueil téléphonique : lundi : 8h00 - 18h30 non-stop / mardi et jeudi uniquement par téléphone / mercredi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 18h30 / vendredi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00

## > Solidarité



430 masques en tissus fabriqués en Auvergne Rhône-Alpes ont été distribués aux 13 établissements ESAT du Sud de la Drôme par la Région. L'ESAT Adapei 26 de Pierrelatte a reçu 110 masques ainsi que du gel hydro-alcoolique.

## > Seniors

Pour préparer le déconfinement à La Pastourelle, tous les résidents et le personnel ont été testés à la Covid-19 en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Tous ont été négatifs.



## > Sport

L'ensemble des équipements sportifs de la Ville a été fermé au-delà du 11 mai, et ce jusqu'à nouvel ordre (*gymnases, stades et piscines*). Pendant ce temps, l'entretien du stade nautique, bassins et des espaces extérieurs, a été effectué pour préparer leur réouverture.

La piscine couverte, quant à elle, a été vidangée et nettoyée. Elle ne sera réouverte qu'en septembre.



## > Religion

Le 18 mai, le Conseil d'État a jugé que la reprise des cérémonies religieuses pouvait être envisagée sous réserve du respect de règles sanitaires strictes.

Le gouvernement a demandé de **ne pas organiser de cérémonie avant le 2 juin**. Les cérémonies funéraires dans les lieux de culte restaient autorisées dans la limite de 20 personnes. Pour les personnes qui ne pouvaient y assister, des plateformes existaient pour aider à traverser le deuil à distance.

## > Travaux

Depuis le début du déconfinement, le Centre Technique Municipal a repris le nettoyage et le désherbage des trottoirs ainsi que les tontes, en renforçant les équipes.

Le fleurissement est planté au fur et à mesure. La Ville a également repris les suivis de travaux divers dans les bâtiments communaux.



## > Culture

La bibliothécaire Karinne a fait la lecture du Croc'livres du 6 mai en vidéo visible sur le site et le Facebook de la Ville.



# Dossier masques

## > Distribution des masques

Le port d'un masque grand public est préconisé dans certaines situations pour se protéger et protéger les autres. Il ne se substitue en aucune manière au respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale.

« *On les attendait. Merci !* »

Pour assurer une protection maximale pour tous et limiter la propagation du virus, la Ville et la Région ont chacun décidé d'offrir un masque par habitant.

La Région avait commandé 9 millions de masques en tissu à des entreprises régionales pour un coût de 35 millions d'euros. La distribution d'un masque par habitant d'Auvergne-Rhône-Alpes devait avoir lieu courant juin à Pierrelatte.

Le 25 mai, la Région, avait commandé pour les enfants de 8-11 ans environ, 400 000 masques de plus petite taille fabriqués par l'entreprise Henitex, basée à Riorges dans la Loire. Un investissement de 3 millions d'euros.



## 14 000 masques distribués

Une première dotation de la municipalité a été distribuée les 25, 26 et 27 mai par 18 équipes d'agents municipaux. Les agents ont donné à chaque domicile un masque par personne en tissu, lavable 30 fois à 60°C en machine avec une notice d'entretien. Comme justificatifs, le livret de famille, un justificatif de domicile et la carte d'identité étaient demandés.

## > Bon de retrait des masques en mairie

En cas d'absence, un bon de retrait était déposé dans la boîte aux lettres afin de permettre aux personnes de venir récupérer les masques à l'Hôtel de Ville du 27 au 30 mai de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h à 12h30.

## > Confection de masques

De peur d'une éventuelle pénurie de masques, certains particuliers se sont lancés dans la confection de masques artisanaux en tissu. Pour les aider et les accompagner, l'Etat a mis à disposition un tutoriel étape par étape pour réaliser son masque dans le respect des spécifications de l'AFNOR (Association Française de Normalisation). Ces masques sont en complément des indispensables gestes barrières face au coronavirus.

Tutoriel en téléchargement sur : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)



## > Quand porter son masque ?



### CORONAVIRUS Quand porter un masque ?

**AU TRAVAIL :**  
**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

**Quand ?** Lorsque les mesures de précaution collective ne permettent pas d'assurer le respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre entre les personnes

**DANS LES COMMERCES :**  
**PORT DU MASQUE RECOMMANDÉ**

**Qui ?** • Les personnels  
• Les clients

Un commerçant pourra conditionner l'accès de son magasin au port du masque

**DANS LES CRÈCHES, ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES :**

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

**Qui ?** • Les enseignants et les encadrants, y compris les professionnels des crèches  
• Les collégiens et lycéens

**PORT DU MASQUE À PRESCRIRE AU CAS PAR CAS**

**Qui ?** • Les élèves des écoles élémentaires souffrant de symptômes liés au virus, jusqu'au moment de la prise en charge hors de l'école

**PORT DU MASQUE À PROSCRIRE**

**Qui ?** • Les enfants de moins de 3 ans et les élèves des écoles maternelles

**DANS LES TRANSPORTS :**  
**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE**

• Transports en commun  
• Taxi / VTC / Covoiturage (en l'absence d'une vitre de protection entre le conducteur et les passagers)

LE PORT DU MASQUE VIENT EN COMPLÉMENT DES MESURES BARRIÈRES ET DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

### > Plan de déconfinement



Consultable sur : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

### > Géographie

Les 3 indicateurs sur la carte prévisionnelle du déconfinement du 7 mai sont passés au vert sauf pour 2 départements : le Val d'Oise et Mayotte. Le virus restait présent partout en France mais de manière différente. Les Français devaient rester vigilants car le risque de contamination était toujours là.



### CHIFFRES DU MOIS

**1<sup>er</sup> juin :** 152 091 cas confirmés  
28 833 cumul des décès

**Du 2 au 21 juin :** Phase 2 du déconfinement progressif

**À compter du 22 juin :** Phase 3 du déconfinement progressif

*Une nouvelle actualisation aura lieu le 22 juin, à la veille de l'été.*

### > Culture

Dans le respect des règles sanitaires spécifiques, une reprise progressive de la vie culturelle s'amorçait sur tout le territoire : **réouverture des parcs et des jardins, dès le 30 mai**, de tous les musées et monuments dès le 2 juin, **réouverture des cinémas le 22 juin**. Ce qui restait interdits au moins jusqu'au 21 juin : les rassemblements de plus de 10 personnes dans l'espace public, les discothèques et les salles de jeux.



### > Economie

Dès le 2 juin, redémarrage de l'activité économique avec la réouverture de la plupart des derniers commerces fermés, **réouverture des cafés, bars et restaurants**. Sauf en zone orange, ouverture uniquement des terrasses avec 10 personnes maximum par table, une distance minimale d'1m entre chaque table et port du masque obligatoire pour le personnel et les clients lors des déplacements. **Les restaurants, cafés et bars pouvaient faire une demande pour augmenter leur terrasse.**



### > Déplacements

Les déplacements étaient désormais autorisés. L'interdiction des déplacements de plus de 100km a été levée. Au sein de l'Europe, jusqu'au 15 juin, le maintien des restrictions aux frontières intérieures était de mise. Une coordination européenne était prévue pour rouvrir les frontières intérieures à compter du 15 juin. Au 28 mai, les déplacements Hors Europe n'étaient pas possibles, les frontières extérieures étant fermées. Les déplacements entre métropole et Outre-Mer restaient soumis aux motifs impérieux d'ordre sanitaire, familial ou professionnel.

### > Education

Dans le respect du protocole sanitaire, **dès le 2 juin accélération de la réouverture des écoles, collèges et lycées**. L'épreuve orale du baccalauréat de français a été annulée. À partir du 2 juin, lancement d'une campagne d'identification et de prise en charge des élèves décrocheurs.



## > Sport

En juin, la piscine couverte et découverte étaient fermées. Comme chaque année en cette période, la piscine extérieure est en préparation de la réouverture de l'été (*bassins et jardins extérieurs*).

Dès la première semaine de juin, les parcs et le lac de Pignedoré ont également réouvert avec un accès autorisé aux aires de jeux, à l'aire de fitness, au skate parc et au city stade. En revanche, l'utilisation des vestiaires et des sanitaires était interdite. La zone de baignade aménagée et surveillée a été ouverte courant du mois de juillet.

Chacun des équipements sportifs couverts de la Ville (*halle des sports, tennis, stades, gymnases, ...*) étaient ouverts sous réserve du respect des protocoles ministériels, communaux et des fédérations de référence. La signature d'une attestation de responsabilité était demandée aux associations. Le regroupement de plus de 10 personnes n'était pas autorisé ainsi que les compétitions. L'utilisation des vestiaires, des douches et gradins n'étaient également pas permis.

**Restaient interdits au moins jusqu'au 21 juin :**  
**Les sports collectifs et de contact, les stades et hippodromes restent fermés au public.**



## > Economie

La 3<sup>ème</sup> édition « Truck de Food » est revenue le 13 juin sur la place du Champ de Mars de 19h à 22h30. Tous les samedis soir des camions de restauration se retrouvent dans une ambiance conviviale autour de nourritures du monde : Chez Lili, Aux 4 coins, Truck à vin, Le bouchon qui roule, 100 sushis, Abuelito Paëlla, Le Réunionnais, Datt's Food, selon un protocole sanitaire.



**Possibilité de faire un drive.**  
**Contacts des food-trucks sur : [www.ville-pierrelatte.fr](http://www.ville-pierrelatte.fr)**

## > Citoyenneté



Le gouvernement a choisi de faire le **deuxième tour des élections le 28 juin** pour les communes n'ayant pas élu le maire.

## > Enfance

Le LAEP Pierre Lutin a repris les accueils le lundi 15 juin de 15h à 18h sur l'aire de jeux du pôle social Emile Bourg. Le masque était indispensable pour les adultes.

## > Jeunesse



**Le 9 juin, le protocole des Accueils Collectifs de Mineurs sans hébergement a été annoncé.**

Entre autres, les sorties, les grands jeux inter-centres sont interdits. Le protocole sanitaire est identique à celui des écoles (*obligations et rythme nettoyages, aération, désinfection ...*). Le nombre d'enfants est limité. Les inscriptions et réservations sont ouvertes depuis le 22 juin uniquement à l'espace Rabelais.

**Ouverture de l'ALSH du Rocher du 6 juillet au 21 août à l'école maternelle du Rocher pour les 4/5 ans uniquement (pas d'accueil des 3 ans), l'ALSH Rabelais du 6 au 31 juillet pour les 6/14 ans avec port du masque obligatoire à partir de 11 ans (fourni par les familles), l'ALSH du Val des Nymphes est fermé car la structure ne permet pas l'application du protocole sanitaire. En compensation, un accueil est proposé pour les 6/14 ans avec port du masque obligatoire à partir de 11 ans (fourni par les familles) à l'école élémentaire du Claux du 6 au 31 juillet et à l'espace Rabelais du 3 au 26 août.**

L'accueil de jeunes était prévu du 6 au 31 juillet pour les 14/17 ans avec un nombre de places limité. Port du masque obligatoire (*fourni par les familles*). Les lieux des activités étaient disponibles à l'espace Rabelais à partir du 29 juin.

## > Travaux



**Ouverture officielle du parc Boissier le mardi 2 juin Avenue Général de Gaulle.**

Les travaux de réhabilitation du Rocher ont repris le mardi 3 juin. Les entreprises ont dû s'adapter aux contraintes sanitaires.

## > Etat civil

Depuis le 2 juin, les **mariages ont été autorisés mais avec 10 personnes maximum**. Les couples désirant se pacser pouvaient de nouveau prendre rendez-vous en mairie. Le fonctionnement presque normal du service Etat-civil de la Ville a repris mais avec des rendez-vous plus espacés pour respecter les mesures sanitaires.



## > Application mobile

StopCovid est une application permettant d'alerter au plus vite les personnes ayant été en contact avec les personnes malades de la Covid-19 et ainsi casser la chaîne de transmission. Depuis le mardi 2 juin, elle est disponible au téléchargement sur l'Apple Store et le Google Play. + d'informations sur : [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)



**COVID-19**

## **BIEN UTILISER SON MASQUE**

### Comment mettre son masque



**1** Bien se laver  
les mains



**2** Mettre les élastiques  
derrière  
les oreilles

**ou**



**2** Nouer les lacets  
derrière  
la tête et le cou



**3** Pincer le bord rigide  
au niveau du nez,  
s'il y en a un, abaisser  
le masque en dessous  
du menton et ne plus  
le toucher

### Comment retirer son masque



**1** Se laver les mains  
et enlever le masque  
en ne touchant  
que les lacets  
ou les élastiques



**2** Après utilisation,  
le mettre dans un sac  
plastique et le jeter

**ou**



**2** s'il est en tissu,  
le laver à 60°  
pendant 30 min



**3** Bien se laver  
les mains  
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire  
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)